



FICHE TECHNIQUE & HOSPITALITÉ

PIERRE-LUC POMERLEAU
MOQUEUR POLYGLOTTE

Contact

Directeur technique
Martin Dufresne
514-969-4385
martin@lgas.ca

Directeur de tournée
Antoine Blanchette
438-874-1044
antoinebl164@gmail.com

Producteur – Entourage Spectacle Inc.
514-766-9993

Le Diffuseur s'engage à respecter le devis technique faisant partie intégrante du contrat intervenu entre le Diffuseur et le Producteur. Dans l'éventualité où vous ne pourriez répondre à certaines de ces demandes, nous vous demandons de contacter le Directeur technique dans les plus brefs délais. Les dispositions des présentes font partie intégrante de l'Entente relative à la présentation d'un spectacle auquel la présente fiche est jointe.

1. Conditions de la performance

- a. **Durée de la performance.** La performance de l'Artiste durera approximativement, 90 minutes, sans entracte, relativement au contrat.
- b. **Approbations.** Le Producteur devra pouvoir approuver l'emplacement de tout l'équipement, l'éclairage, le temps de la performance ainsi que tous les autres éléments.
- c. **Interdiction de reproduction de la performance.**
 - i. Le Diffuseur n'autorisera ou ne permettra aucun enregistrement, « broadcast » ou toute autre reproduction, audio et/ou visuelle de l'engagement. Il ne devrait pas y avoir de caméra, télévision, vidéo ou autres types de caméra ou équipement d'enregistrement, à l'exception de ceux autorisés par écrit par le Producteur ou le Directeur de tournée. Il ne devra, dans aucun cas, y avoir des flashes de photographie durant le spectacle.
 - ii. Le Producteur se réserve le droit exclusif d'enregistrer la performance ou une partie de la performance de l'Artiste, que ce soit au niveau audio et / ou visuel.
- d. **Sécurité.**
 - i. Lors d'un spectacle, le Diffuseur devra fournir et payer un personnel de sécurité expérimenté afin d'assurer la sécurité du Producteur, de l'Artiste ainsi que du personnel du Producteur et de l'Artiste
 - ii. Seul le personnel technique travaillant sur l'événement sera autorisé dans l'environnement de la scène. Le personnel de sécurité devra s'assurer que toute personne non-autorisée ne se présente pas sur la scène et devra prévenir les spectateurs de ne pas monter sur la scène et de ne pas défaire l'équipement du Producteur.
 - iii. L'arrière-scène devra être séparée du public par des portes, clôtures, barrières ou tout autre moyen afin d'assurer la sécurité du Producteur, de l'Artiste, de leur personnel ainsi que de l'équipement. Il n'y aura pas d'invités en arrière-scène, à l'exception de ceux autorisés par le Producteur et le Directeur de tournée.
 - iv. Les loges devront détenir des portes pouvant se verrouiller à l'aide de clefs remises au Directeur de tournée. La sécurité devra empêcher toute personne non autorisée d'entrer dans l'environnement des loges. La sécurité devra être en place à l'arrivée du personnel du Producteur et ce, jusqu'à la fin du spectacle lorsque tout le personnel du Producteur et l'Artiste aura quitté les lieux.
 - v. Si l'équipement du Producteur doit demeurer sur place durant la nuit, un minimum de sécurité sera requis pour la surveillance de cet équipement.
 - vi. Le Diffuseur s'engage à fournir des tapis de protection suffisants pour l'accès à la scène, l'arrière-scène et les coulisses sécuritaires pour l'Artiste, les techniciens et le public. Le Diffuseur s'engage à fournir des installations électriques conformes aux lois en vigueur dans la province et avec une variation de voltage maximale de 5%.

2. Équipement technique :

Si le Diffuseur est responsable de fournir les équipements de sonorisation et d'éclairage inscrits sur les listes ci-jointes, toute substitution et/ou soustraction d'équipement ou de besoin demandé doit être approuvée par écrit par :

Directeur technique : Martin Dufresne
514-969-4385
martin@lgas.ca

3. Dimensions et équipements de la scène :

Largeur minimale :	28'
Profondeur minimale :	20'
Hauteur libre sous perches :	20'
Hauteur de scène minimum :	02'

Cette scène doit être à niveau et sans dénivellation, propre et dégagée de tout encombrement à l'arrivée des techniciens. Ces dimensions ne comprennent pas les ailes de son ni les coulisses. La scène doit être équipée d'un rideau de fond noir, d'un minimum de 3 paires de pendrillons ainsi qu'un rideau maison.

4. Déchargement :

Le Diffuseur s'engage à fournir un emplacement de déchargement et stationnement pouvant accueillir un camion d'une longueur de 14 pieds. En l'absence d'un quai de déchargement, un espace correspondant à minimum 100 pieds linéaires avec une largeur de 25 pieds devra être réservé pour assurer le déchargement des équipements.

5. Besoins électriques :

Minimum de 100 ampères 120-208 triphasé pour l'éclairage avec sorties cam-lock

6. Emplacement des consoles :

Les consoles de son et d'éclairage seront situées au milieu de la salle à environ soixante (60) pieds du bord de la scène dans un espace minimal de (12) pieds de large par huit (8) pieds de profond, clôturé et surélevé, s'il y a nécessité.

7. Communications :

Un système de communication Clear-com de la salle, pour communiquer entre les techniciens :

- 1x Régie de face LX
- 1x Rideau maison
- 1x Technicien local

8. Informations, plans et dimensions :

Le Diffuseur s'engage à fournir au directeur technique/tournée, les coordonnées du fournisseur du son et d'éclairage, ainsi que les plans, dimensions et informations existantes des lieux et d'équipements (fiche technique), ainsi que des possibilités d'accrochages. Ces informations devront être envoyées au moins trois (3) semaines avant la date du spectacle.

9. Personnel :

Le Diffuseur doit fournir :

Montage: 1 Directeur technique, 1 sonorisateur, 1 chef électrique, 2 techniciens électriques
Show call: 1 Directeur technique, 1 sonorisateur, 1 Machiniste Plateau (cue rideau maison au début)
Démontage : Préféablement le même personnel qu'au montage.

Ces employés doivent être compétents. Ils doivent aussi être disponibles pour aider au chargement et déchargement des camions d'équipements. Ils devront être présents dès l'arrivée de l'équipe technique et se tenir à la disposition du directeur technique du Producteur pour le montage, le spectacle, le démontage et le chargement de tous les équipements.

10. Horaire

L'horaire de la journée est sous l'entière responsabilité du directeur technique du Producteur. Il est le seul qui puisse prendre des décisions face à un changement éventuel. Il est entendu que les équipements de son et d'éclairage doivent être installés et fonctionnels avant l'arrivée de l'équipe technique du Producteur, pour se faire le directeur technique du Producteur fera suivre au directeur technique du Diffuseur les informations nécessaires pour le pré accrochage des éclairages ainsi que le positionnement des équipements de son si nécessaire.

Horaire typique :	Montage :	13h
	Showcall :	19h
	Show :	20h - 90 minutes sans entracte
	Démontage :	22h

11. Hospitalité

Deux à trois (2 à 3) loges privées : pour l'Artiste et les techniciens (pour accommoder 4 personnes). Ces loges devront être propres, bien éclairées, chauffées ou climatisées. Elles devront également contenir un miroir, du mobilier confortable pour 4 personnes, 4 serviettes blanches propres et un réfrigérateur (ou une glacière). Ces loges doivent être à proximité de toilettes privées munies de savon, de papier hygiénique et de serviettes propres. L'accès à la loge est strictement réservé au Producteur et à son équipe avant, pendant, et après le spectacle. Le Diffuseur verra à limiter l'accès à la loge ainsi que d'assurer la sécurité de L'Artiste du Producteur avant, pendant et après le spectacle et cela tant qu'il y aura du public dans la salle. Le Diffuseur devra remettre la clé de la loge au directeur de tournée/technique dès son arrivée.

Le Diffuseur devra fournir en quantité suffisante pour 4 personnes et ce, dès l'arrivée de l'équipe du Producteur :

- 12x Bouteilles d'eau ESKA froide
- 12x Bouteilles d'eau ESKA température pièce
- Eau gazéifié Eska ou Perrier
- 6x Bières froides microbrasserie locale (sinon Stella Artois, Heineken, Birra Moreti)
- 1x Bouteille de vin rouge
- Un assortiment de sandwich, fruits, fromages et viandes froides pour 4 personnes
- Café, Tasses, sucre lait et crème
- Verres, ustensiles, serviettes de tables

12. Disposition diverses

Internet

Le diffuseur doit prévoir une connexion Internet haute vitesse sans-fil (Wifi)

Restauration

Une liste des restaurants près du lieu de représentation accompagnée d'une brève description des menus, tarifs et heures d'ouverture serait appréciée du directeur de tournée.

Stationnement

Le Diffuseur devra prévoir un espace sécuritaire et à proximité du lieu du spectacle pour accommoder une voiture et un camion cube

13. Clauses de produits dérivés :

(Non applicable) Le Diffuseur permet au Producteur et à ses représentants de vendre selon les termes du contrat.

14. Entrevues :

Pour les demandes d'entrevues :

Marie-Andrée Fallu
514.766.9993 poste 234
mafallu@groupe-entourage.com

Cassandra Bélanger-Lessard
514.766.9993 poste 234
cassandra@groupe-entourage.com

Aucun enregistrement ou prise de photo non autoriser au préalable par la production n'est autoriser, se référer à Marie-Andrée Fallu et/ou Cassandra Bélanger-Lessard.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Fourni par le Diffuseur :

SONORISATION

Salles de 500 places ou moins sur lesquelles on rajoute 4 watts par personne pour les salles de plus de 500 places. (Ex. : 2000 places = 6000 watts de base plus 6000 watts additionnels.). Le système de diffusion doit être de calibre professionnel : Meyer, EAW, LA Acoustic, Adamson, JBL, D&B ou équivalence reconnue par le Producteur.

- Console numérique (Yamaha QL5-CI-3, M7CL, Ls9, Behringer X-32, Midas M-32, Série vi de soundcraft, DigiCo SD(...))
(si votre console n'est pas dans cette liste, veuillez en discuter avec le directeur technique)
- 2 moniteurs (Side Fills) sur 1 mix Stereo
- 1 moniteur coulisse Jardin sur mix mono
- 4 lignes input + snake de la scène au FOH
- Lecteur CD double
- 2x pied Atlas
- 2x Micro sans-fil Shure QLX/ULX ou Sennheiser EW100
- 1x SM-58 régulier
- micro SM-58 à la console (talk back)
- Suffisamment de ligne de retour pour le bon fonctionnement du système.

ÉCLAIRAGE*

Cette partie du devis n'est pas finale, merci de communiquer avec le directeur technique et éclairagiste de la tournée, soit Martin Dufresne.

* Voir les plans d'accrochage d'éclairage en annexe (le plan est sujet à des changements, toujours demander au directeur technique la version à jour).

Fourni par le Producteur :

Cette partie du devis n'est pas finale, merci de communiquer avec le directeur technique et éclairagiste de la tournée, soit Martin Dufresne.

Le Diffuseur consent à aviser **MARTIN DUFRESNE** ou **CHRISTIAN GIGUÈRE** si tous et/ou certains éléments de la fiche technique ne pouvaient être rencontrés, et ce avant la signature du contrat.

Diffuseur: _____
Date: _____

Producteur: _____
Date: _____